

## Milieux ouverts non cultivés

Source photos : C. RENAUD (ONCFS)

### Préambule

Les «milieux ouverts non cultivés» de plaine comprennent l'ensemble des habitats à végétation spontanée prenant place après cessation de l'activité agricole ou perdurant dans certains cas de parcours extensifs. En l'absence d'intervention, leur dynamique d'évolution est plus ou moins rapide suivant le contexte physique, on se situe ici dans la gamme d'habitats précédant l'installation d'un couvert forestier à strate arborée dominante.

Dans nos paysages presque entièrement dépendants de l'activité humaine, les secteurs de végétation naturelle ou semi-naturelle demeurant spontanément ouverts de manière stable ou transitoire présentent un grand intérêt pour la biodiversité (cortège floristique, avifaune, reptiles, insectes....).

Dans chaque département les milieux ouverts les plus remarquables sont déjà répertoriés et font souvent l'objet d'une politique publique de protection du fait du caractère patrimonial des espèces et groupements d'espèces hébergés dans un contexte écobiologique particulier. Les documents de vulgarisation consultables permettent au grand public de comprendre quels sont les enjeux de protection de ces espaces exceptionnels.

Au-delà de ces cas particuliers, il existe au sein des exploitations agricoles des milieux ouverts non cultivés, plus ou moins isolés et ne faisant pas l'objet d'interventions fréquentes, qu'il s'agisse de bords de chemins, des fourrés, des lisières forestières sur sols acides et sableux secs ou humides, des ourlets forestiers sur sols calcaires secs à frais, des fossés, des friches herbacées et armées, des pelouses sur talus ou affleurements rocheux. Ces espaces de libre expression de la vie sauvage sont importants à préserver.



**Fourré à Genévrier commun** : se développant au détriment d'une pelouse calcicole du Mésobromion.

Le Genévrier commun marque les secteurs anciennement voués au pastoralisme. Le mécanisme de propagation du fourré à Genévrier est particulier à cette espèce, son développement dans une pelouse ou une lande sèche est dit de type interne et de mode télescopé : chaque sujet devient un noyau de dérive dynamique, un ourlet circulaire se forme en effet autour de chaque noyau, facilitant l'implantation de nouveaux arbustes par taches qui s'agrandissent progressivement et peuvent finir par converger.

## Parmi eux, voici les 4 habitats à ne pas manquer :

### ► Les pelouses

Habitats réduits à de petites surfaces du fait de la mise en culture à grande échelle des sols superficiels de type Champagne sèche et de la fermeture des anciens parcours de pâturage extensif. Milieux relictuels comprenant une diversité écobioécologique spécifique, ils sont presque toujours inventoriés mais il importe d'être attentif à la présence éventuelle de petits îlots de pelouses méconnus au sein des exploitations agricoles.

### ► Les landes

Qu'il s'agisse des landes sèches ou humides sur sables, ces milieux sont devenus rares par colonisation spontanée ou plantations de ligneux. Originalité éco biologique avec présence d'espèces caractéristiques.

### ► Les fourrés

Stade transitoire entre les milieux de pelouses ou de landes et la forêt, après abandon du pâturage notamment. Les fourrés à buis ou genévrier, par exemple, hébergent souvent des espèces animales et végétales en limite septentrionale de leurs aires de répartition. De manière plus générale les fourrés participent à la diversification du paysage écobioécologique (fonction de corridor et d'écotone)

### ► Les friches herbacées

Par friches herbacées, on désigne la végétation s'installant spontanément après abandon récent des cultures. La colonisation par étapes successives de plantes annuelles et bisannuelles, puis de vivaces, prépare l'arrivée progressive d'une friche armée de chardons, de ronciers et d'arbustes épineux. La friche herbacée constitue un habitat refuge intéressant pour de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux nicheurs au sol et d'une biodiversité ordinaire s'installant de manière transitoire.



**Pelouse calcicole sur calcaire lacustre, dans le Cher.**

Formation herbacée en mosaïque, taches de végétation rase sur roche affleurante (Xérobromion) et cortège plus dense (Mésobromion) de graminées dans les plages de sol légèrement plus épais.



**Pelouse sur sable.**

Ici, pelouse rase à Corynéphore blanchâtre du contexte ligérien. D'autres pelouses silicoles peuvent être rencontrées sur substrat non mobile (pelouses à plantes annuelles naines, pelouses denses à Nard raide...). Il existe également de rares pelouses sur sables calcaires (faluns en particulier).



## Les repères pour identifier ces habitats :

- **PHASE N°1** : Lors du diagnostic global, savoir les distinguer à partir de critères simples.

Les outils dont le conseiller agricole dispose au bureau (cartographie, photos aériennes, questionnaire préalable et cartes renvoyées par l'agriculteur) ne permettent pas toujours de distinguer à priori ces quatre types de « milieux ouverts non cultivés », une observation sur le terrain est nécessaire en s'appuyant sur les **critères du tableau 1 et la série de photos proposées en annexe.**

- **PHASE N°2** : Aller plus loin vers la caractérisation fine.

Des critères complémentaires sont proposés dans les **tableaux 2, 3, 4, 5** pour valoriser les observations de terrain. Il s'agit de mettre un nom sur les habitats rencontrés en les rattachant aux typologies officielles Corinne biotope et Natura 2000, démarche présentant l'intérêt d'accéder au fond documentaire correspondant, de détecter les cas présentant un caractère patrimonial nécessitant des mesures de gestion adaptées, de faire appel dans ce cas à l'avis d'un spécialiste.

La présence dans un paysage agricole d'îlots de milieux semi-naturels, de corridors, et la manière dont ceux-ci interagissent entre eux et avec les sites de plus grande taille en termes de conservation de la biodiversité, sont en effet autant d'éléments à discuter au cas par cas, en s'entourant des compétences nécessaires.

Tableau 1 : Critères simples de détermination

Critères de détermination des différents couverts	Habitats correspondants
<ul style="list-style-type: none"> <li>► Sols toujours pauvres et secs, superficiels et calcaires, un type de pelouses moins connues sur sables séchants</li> <li>► Milieu à dynamique lente</li> <li>► Végétation herbacée rase, souvent en mosaïque</li> <li>► Présence possible de buissons, d'arbrisseaux ou d'arbustes (taux de recouvrement en général &lt;10%)</li> </ul>	<b>PELOUSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>► Milieux pauvres en éléments fertilisants, jamais calcaires, secs ou humides.</li> <li>► Dynamique lente</li> <li>► Formations végétales à allure ouverte et basse</li> <li>► Dominance d'arbrisseaux nains (hauteur inférieure à 1 mètre), à feuilles persistantes de type « bruyères »</li> <li>► Espèces déterminantes : Callune, Bruyères</li> <li>► Présence fréquente d'arbustes en taches</li> </ul>	<b>LANDES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>► Tous milieux physiques</li> <li>► Dynamique rapide, sauf fourrés à Buis et à Genévrier</li> <li>► Formation pré- ou post forestière buissonnante et/ou arbustive dense souvent épineuse (pénétration difficile)</li> <li>► Hauteur maximale de 5 m. environ</li> <li>► Arbrisseaux ne ressemblant pas à des « bruyères »</li> <li>► Milieux souvent structurés par un nombre restreint d'espèces arbustives</li> <li>► Aucune gestion sylvicole n'est encore intervenue</li> </ul>	<b>FOURRES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>► Tous les milieux physiques</li> <li>► Dynamique rapide à très rapide, plantes annuelles ou bisannuelles</li> <li>► Formations végétales herbacées résultant de l'abandon récent de l'agriculture</li> <li>► Strate herbacée souvent dense</li> <li>► Hauteur irrégulière</li> <li>► Végétation à l'aspect hirsute par taches hétérogènes</li> <li>► Apparition des plantes herbacées épineuses de type chardons</li> <li>► Evolution progressive vers le stade fourré</li> </ul>	<b>FRICHES</b>

Critères supplémentaires d'appréciation et de caractérisation des « milieux ouverts non cultivés » (lire en s'appuyant sur les liens de couleur)

Tableau 2 **LES LANDES**

Cortège floristique souvent pauvre en espèces mais espèces patrimoniales probables. Les différents habitats de Landes sont souvent interconnectés.



### Attention

- ▶ si existence d'une strate dominante ligneuse composée de petits arbres forestiers (bouleaux et pins), il ne s'agit pas d'une lande mais d'un stade de régénération forestière (pré-bois) évoluant vers une bruyère sous pinède.
- ▶ si la végétation présente une majorité d'arbustes épineux (Prunelier, Genévrier), ou le Genêt à balais (dominant ou non), on se situe alors dans un contexte de fourré (voir tableau 5)

Sols	Végétation	Habitat	Typologie officielle
Sol sec à très sec toute l'année, sableux, acide à caractère podzolique	▶ dominance des végétaux de type «bruyère», touffes de graminées éparses, présence de lichens	▶ Lande sèche	Landes sèches à Bruyère cendrée code Natura : 4030 code Corine Biotopes : 31.2
Sol non hydromorphe, acide, à bonne réserve utile	▶ végétation à tendance acidophile, de type bruyère (Bruyère ciliée dominante)	▶ Lande fraîche	Landes fraîches à bruyères et ajonc Code Corine Biotopes : 31.23
Sol hydromorphe avec traces de pseudogley dès la surface, souvent de couleur noire en surface, absence de tourbe blonde	▶ végétation acidophile, Bruyère quaternée dominante Variante : ▶ strate herbacée dominant les arbrisseaux de type bruyère	▶ Lande humide  ▶ Lande humide dégradée	Landes humides à bruyère quaternée Code Natura : 4010 Code Corine Biotopes : 31.11 Lande humide dégradée à Molinie bleue Code Corine Biotopes : 31.13
Sol très hydromorphe restant engorgé en été dans les micro dépressions, engorgement de surface généralisé en hiver	▶ présence de tourbe blonde à sphaignes	▶ Lande para-tourbeuse à tourbeuse	Landes tourbeuses à buttes de sphaignes Code Natura : 7110 Code Corine Biotopes : 51.11



**Bruyère cendrée**



### **Landes sèches de Sologne du Cher**

En haut, Lande sèche à Callune sur sable podzolique, colonisation lente par le Genêt à balais.

En bas, Lande sèche à Bruyère cendrée et Callune sur sable très sec, présence de taches de lichens, colonisation progressive par le Pin sylvestre.

Ces deux types hébergent de manière originale en Sologne des plantes d'affinité ibéro-atlantique. D'autres landes sèches présentent une végétation comprenant différentes espèces de genêts, d'ajoncs, de bruyères (se référer à la typologie Corinne biotopes).



**Callune**





**Lande humide à bruyère à quatre angles et Molinie bleue de Sologne du Cher**

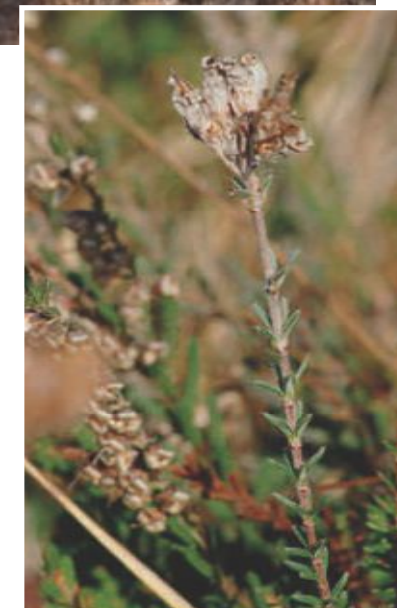
Ci-dessus, lande humide à Bruyère à quatre angles sur sols acides et humides en permanence qui présente un faciès dégradé par l'abondance de la Molinie bleue, cas le plus fréquent en Sologne.

Ci-contre, en mélange Bruyère à quatre angles et Molinie bleue

On peut rencontrer sous forme de mosaïque au sein des landes humides des micro dépressions à engorgements prolongés au sein desquelles apparaît de la tourbe blonde de sphaignes accompagnée d'espèces acidiphiles patrimoniales (rossolis, linaigrettes)



**L'habitat de lande humide à Bruyère à quatre angles accueille parfois la Bruyère à balais d'affinité méditerranéo-atlantique.**



**Bruyère à quatre angles**

Tableau 3 **LES PELOUSES** (toujours sur sols secs à très secs)

Critères à observer	Gamme de réponses	Explication/Justification	Interprétation/référentiel	Milieux écologiques correspondants
Aridité du sol	▶ sable non calcaire	▶ sable pur, grain individualisé visible à l'œil nu	Quatre types de pelouses les plus fréquemment rencontrées dans le nord de la France : ▶ Pelouse sur substrat siliceux acide ▶ Pelouse sur sables continentaux plus ou moins riches en calcaire	Pelouse sur sable acide Code Natura : 6230 Code Corinne biotopes : 35.1
Nature du sol	▶ sable plus ou moins carbonaté	▶ sable avec plus ou moins de calcaire – effervescence à l'acide chlorhydrique	▶ Pelouse calcaire sèche ▶ Pelouse calcaire très sèche	Pelouse des sables calcaires Code Natura : 6210 Code Corinne biotopes : 34.12
Continuité du couvert	▶ calcaire dur ▶ couvert herbacé continu	▶ substrat calcaire avec dalle de calcaire dur peu ou pas visible – couvert végétal continu et dense de graminées – présence éventuelle d'arbustes solitaires ou en bosquets	Secteurs délaissés par l'agriculture (roche mère affleurante) ou anciennement pâturés de manière extensive. Pour les pelouses calcaires : Importance de la profondeur du sol (critère xérique - dalle calcaire sous-jacente voire affleurante) et de l'exposition (critère thermophile) qui influent sur le couvert végétal herbacé composé de graminées pérennes.	Pelouse sèche sur calcaire Code Natura : 6210 Code Corinne biotopes : 34.32
Nature de la végétation	▶ calcaire dur ▶ couvert herbacé discontinu ▶ présence de « plantes grasses » de petites tailles de façon ponctuelle	▶ Substrat calcaire avec roche mère affleurante par tâches (quelques mètres carrés) – couvert végétal discontinu	Références : Carte des sols Catalogue des milieux d'intérêt européen ou habitats naturels déterminants (ZNIEFF)	Pelouse calcaire sub-atlantique très sèche Code Natura : 6210 Code Corinne biotopes : 34.33

Tableau 4

## LES FRICHES

Critères à observer	Gamme de réponses	Explication/Justification	Interprétation/référentiel	Milieus écologiques correspondants
Abandon de la culture  Premier stade de colonisation spontanée de la végétation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ abandon ou interruption récente (1 à 4 ans)</li> <li>▶ définitif ou temporaire</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ couvert végétal clairsemé</li> <li>▶ couvert végétal fermé</li> <li>▶ dominance de plantes annuelles et/ou bisannuelles</li> <li>▶ plantes vivaces minoritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Dynamique forte de groupements pionniers.</li> <li>▶ Colonisation rapide sur des terrains riches en nutriments.</li> <li>▶ Cortège végétal pérenne si les interventions humaines sont périodiques.</li> <li>▶ Si absence d'actions ou perturbations humaines, évolution de la friche vers le stade fourré puis la forêt.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Flore diversifiée ; présence de plantes herbacées épineuses de type chardons</li> <li>▶ Intérêt patrimonial des espèces végétales faible</li> <li>▶ Cortège floristique qui bénéficie des anciens apports d'azote</li> <li>▶ Plantes qui supportent difficilement la compétition, elles profitent de la place laissée libre</li> <li>▶ Présence d'espèces végétales étrangères autrefois cultivées qui subsistent dans les alentours</li> </ul>	
Abandon des pratiques agro-pastorales sur prairies  Humidité du sol  Richesse du sol	<p>Sol frais à humide, pourvu d'une alimentation en eau suffisante (mésophylophile)</p> <p>Station riche en nutriment (mésophytique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Forte dynamique de végétation</li> <li>▶ Cortège luxuriant de hautes herbes à feuilles larges et de lianes</li> <li>▶ Formation en cordon le long des fossés de drainage, cours d'eau et lisières forestières humides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Habitat de transition entre la prairie humide après abandon des pratiques agro-pastorales et la forêt de rive ou marécageuse</li> <li>▶ Rôle important dans l'épuration des eaux</li> </ul>	<p><u>Mégaphorbiaies</u> :</p> <p>Code Natura : 6430</p> <p>Code Corinne biotopes : 37.7</p>



**Friche récente** derrière grandes cultures sur sol profond de type brun faiblement lessivé. Stade d'apparition des grandes bisannuelles dans un couvert de graminées annuelles et vivaces. Végétation attrayante pour de nombreuses espèces animales. Si aucune intervention ne vient interrompre l'enfrichement, l'arrivée des premiers ligneux à épines est imminente, préparant la constitution d'un fourré, dernier stade avant l'installation progressive de la chênaie-charmaie en 30-40 ans.



Tableau 5

## LES FOURRES

Critères à observer	Gamme de réponses	Explication/Justification	Interprétation/référentiel	Milieus écologiques correspondants
Couvert végétal Hauteur du faciès Strate herbacée Nature du sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Végétation ligneuse arbustive</li> <li>▶ Hauteur maximale de 5 mètres</li> <li>▶ Nombre d'espèces restreint et superficie réduite</li> <li>▶ Sols secs et superficiels généralement calcaires</li> <li>▶ Sol humide à inondation périodique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Stade végétatif pré ou post forestier</li> <li>▶ Végétation d'arbustes à fruit souvent épineux (fruticées)</li> <li>▶ Peuplement généralement dense représenté par un nombre faible d'espèces</li> <li>▶ Quelquefois peuplement monospécifique</li> <li>▶ Absence de végétaux semi-ligneux de type bruyères</li> <li>▶ Station cumulant sécheresse et chaleur sur sols calcaire ou acide, parfois en situation de forte pente</li> <li>▶ Concurrence des essences arbustives qui limitent le développement de la strate herbacée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faciès de colonisation d'anciennes pelouses sèches, landes ou prairies humides après l'abandon du pâturage.</li> <li>▶ Ces formations précèdent généralement la forêt sauf sur les sols trop superficiels ou en situation de forte pente où les arbres ne peuvent s'installer.</li> <li>▶ Fourrés chauds sur sols secs calcaire sur anciennes pelouses calcicoles (diversité d'arbustes) ou en forte pente (peuplement monospécifique)</li> <li>▶ Fourrés sur sol acide sec.</li> <li>▶ Fourrés sur stations humides ou alluviales.</li> </ul>	<p>Fourrés à Buis (versant) Code Natura : 51-10 Code Corinne biotopes : 31.82</p> <p>Fourrés thermophiles à Epinevinette sur sol calcaire Code Corinne biotopes : 31.81</p> <p>Fourrés à Genêt à balais Code Corinne biotopes : 31.84</p> <p>Fourrés à Genévrier commun sur sols calcaires (1) ou acides (2) Code Natura 51-30 Code Corinne biotopes : 31.881 (1) et 31.882 (2)</p> <p>Fourrés non marécageux à Saules Code Corinne biotopes : 44.12</p>

### Pour en savoir plus...

- ▶ *Natura 2000, Cahiers d'habitats*
- ▶ *Natura 2000 : Guide des habitats d'intérêt européen – Site Sologne – Ministère de l'écologie et du développement durable.*
- ▶ *Nomenclature Corine Biotopes, Types d'habitats français.*
- ▶ *Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Bournerias, Arnal et Bock, édition Belin.*
- ▶ *Guide des habitats naturels déterminants ZNIEFF de la région Centre, DIREN Centre et Conservatoire botanique national Bassin Parisien.*